

Compte-rendu / Groupe pays Sénégal

Rencontre thématique : « Education et formation professionnelle au Sénégal, quelle place et rôle des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales ? »

Le 28 mai 2018 de 14h à 18h à Poitiers au Conseil Départemental de la Vienne, Salle du Hall d'accueil, Place Aristide Briand.

21 personnes représentant 13 structures ont participé à la journée. (cf liste des participants en annexe).

1) Mots d'introduction

Présentation du Groupe-Pays Sénégal par **Gaël CLABECQ**, Chargé de mission à So coopération.

Cette rencontre vise à proposer un espace d'échanges entre acteurs de Nouvelle-Aquitaine agissant (ou souhaitant agir) en coopération au Sénégal afin de :

- Favoriser l'interconnaissance, la mise en réseau entre acteurs et la cohérence des projets
- Perfectionner ses connaissances relatives au secteur de l'éducation et de la formation au Sénégal afin d'améliorer les projets et dynamiques de coopération s'inscrivant dans ces domaines.

2) Etat des lieux des secteurs de l'éducation et de la formation professionnelle au Sénégal : focus sur la formation arabo-islamique des femmes

L'intervenante est **Mame Fatou SENE**, Doctorante en Science Politique au Laboratoire LAM (Les Afriques dans le Monde).

Madame SENE a préalablement présenté les chiffres clés de l'état de l'éducation au Sénégal avant de s'étendre dans les diversités. Elle rappelle que le budget consacré à l'éducation au Sénégal constitue 6% du PIB (40% du budget) et que l'indice de parité a augmenté au fil des années.

Cependant, il faut noter que les chiffres donnés en matière de scolarisation ne reflètent pas la réalité dans sa complexité, avec notamment la non prise en compte des enfants des écoles coranique.

Les diversités au sein de l'éducation sénégalaise

Se distinguent deux types d'établissements scolaires au Sénégal :

- **Les établissements formels** : les établissements laïcs publics, les écoles franco-arabes publiques, les écoles privées laïques, les écoles privées catholiques
- **Les établissements non-formels ou informels (la frontière entre ces deux catégories est suffisamment perméable pour justifier leur regroupement)** : les centres d'alphabétisation, les écoles coraniques, les écoles de quartiers, les écoles communautaires de base...
- Par ailleurs, il existe une grande diversité dans le paysage scolaire au Sénégal quant à l'offre éducative qui est hétérogène à 4 niveaux (au sein de l'offre publique, entre l'offre publique et l'offre privée, entre les différentes écoles privées, et entre les écoles formelles et les écoles non formelles)..

Le manque d'infrastructures dans l'école publique favorisant un système de "double flux" a pour conséquence, entre autres, l'assimilation incomplète de connaissances par les jeunes scolarisés d'où un important taux d'échec aux examens. Egalement, les chiffres du taux brut de scolarisation sont faussés du fait des absentéismes et des abandons.

- Une autre distinction subsiste entre **l'enseignement laïc et l'enseignement arabo-islamique**. En s'appuyant sur les raisons des parents d'élèves, on peut remarquer que pour certains d'entre eux, qui n'ont aucune confiance dans les établissements publics laïcs, les écoles arabo-islamiques demeurent selon eux ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants ; et pour d'autres, ces écoles restent un droit et une nécessité pour l'éducation des filles.
- Cependant, l'on remarque, dans les familles où école laïque et école arabo-islamique sont considérées comme des choix possibles, qu'il existe une diversité selon le genre : en effet, les futurs rôles sociaux des enfants influencent les choix scolaires et leur justification (être un futur père de famille et qui la prend en charge ou être une future bonne épouse et mère de famille en charge de leur transmettre une éducation jugée bonne). On retrouve l'importance du genre et ces distinctions dans les explications des familles qui choisissent exclusivement l'école arabo-islamique.

L'éducation arabo-islamique, qu'est ce que s'est ?

C'est une offre qui se décline sous différentes formes : l'école coranique, l'école franco-arabe, et l'école arabe. L'élément commun à ces différentes variétés reste la « religion ». La place des filles est de plus en plus importante dans ce type d'éducation.

Quelques exemples :

- Les « Daaras » sont des écoles coraniques où l'objectif principal est la mémorisation du Coran.
- Celui de Porokhane est un Daara qui a été créé en 2005 et est strictement réservé aux filles qui vont s'appeler « Mame Diara ». Il y a environ 450 Mame Diara choisies par tirage au sort parmi les noms proposés par les associations (dahiras) qui composent la fondation Mame Diarra. L'éducation dans ce Daara s'y fait en 2 phases : 3 ans d'apprentissage coranique, suivi, selon le niveau de l'élève, de trois ans d'approfondissement dans les sciences islamiques ou de 3 ans de franco-arabe et de formation professionnelle (couture, coiffure, pâtisserie...) La première promotion est sortie en 2012 ;

- L'école de Mariama Niass : est elle une école mixte, avec un programme franco-arabe ou un programme arabo-islamique au choix ;
- L'école réformiste de Derklé : reconnue comme une école franco-arabe mais dans la réalité utilise l'arabe comme seul médium d'enseignement (le français y étant une matière enseignée parmi d'autres).
- Le lycée public arabo-islamique à Dakar au sein de l'Institut Arabo-islamique créé en 2009.

NB : il n'y a pas à ce jour un organisme unique et central de contrôle de ces écoles au Sénégal malgré l'existence de l'inspection des daaras et de la direction de l'enseignement arabe.

Les perspectives d'emploi après une avoir fréquenté une école arabo-islamique pour les jeunes filles

- L'enseignement par des anciens élèves ayant fréquenté des écoles arabo-islamique devient un débouché possible, surtout avec l'expansion des établissements réservés aux jeunes filles ;
- L'animation d'émission religieuse, et la prédication de manière générale, par des femmes est de plus en plus répandue.

3) Présentation de l'axe Formation professionnelle au Sénégal de la coopération décentralisée entre la ville de Panazol et celle de Diofior

L'intervenant est Monsieur **Christophe VERGER**, Directeur Général des Services de la Ville de Panazol.

Panazol est une commune d'environ 11 000 habitants, faisant partie de la Communauté d'agglomération de Limoges. La Ville est engagée dans une démarche de Coopération Décentralisée depuis 2010 avec la Commune de Diofior (15 000 habitants) située dans le département de Fatick .

Le fonctionnement de la coopération décentralisée entre Panazol et Diofior repose sur :

- Le diagnostic territorial de la Commune de Diofior
- L'Antenne de la Coopération installée sur place
- La mission annuelle de suivi et d'évaluation
- Les Plans de Développement Communal de Diofior
- La Conférence annuelle des Acteurs de la Coopération Décentralisée

La coopération pour l'aide au développement local concerne actuellement 6 secteurs d'activités :

- Education-Enfance-Jeunesse
- Soutien au Mouvement des Femmes
- Soutien au Handicap
- Environnement
- Formation Professionnelle
- Modernisation de l'administration municipale

Présentation du Centre de Formation Professionnelle (CFP) de Diofior

Le CFP de Diofior a été créé en 2013 par décret du Ministère de la Formation Professionnelle. Il a été accompagné depuis sa création par la ville de Panazol avec une enveloppe d'environ 8000 euros et le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

- **Powerpoint présentant les missions du centre, les filières et les actions de Panazol (voir document joint)**

Il y a une antenne franco-sénégalaise qui assure l'interface entre les deux collectivités, gérée par un jeune volontaire.

Perspectives : Panazol va abandonner le « service civique » et se tourner vers un Volontaire de Solidarité Internationale (VSI).

- **Film sur le « Jardin Pédagogique »**

Ce film nous a montré comment le jardin pédagogique du Centre de Formation Professionnelle de Diofior fonctionne. Les intervenants dans ce film sont : Ibou Diamé, Directeur du CFP, Gora Ndiagne, Directeur de l'Ecole Pédagogique de Kaydara et Oumar Diouf, Elève adulte à l'école (les frais d'inscription au CFP s'élevant à environ 25 000 fCFA). Ibou Diamé, après avoir présenté l'école, a exposé les difficultés qui sont rencontrées sur le site, lesquelles difficultés sont liées à l'attaque des rongeurs. Il a également présenté les solutions écologiques mises en place pour palier à ce problème.

Monsieur VERGER a rappelé que tous les ans, une mission d'évaluation est organisée. L'idée du CFP étant d'avoir une réciprocité avec les différents partenaires et pourquoi pas intégrer des enseignants sénégalais au sein du centre, qui seront pris en charge par l'Etat sénégalais.

Il a néanmoins souligné que la ville de Panazol ne finance pas les infrastructures. En ce qui concerne le CFP, le projet était déjà entamé quand la ville est arrivée avec son aide. La ville fait un apport immatériel (formations...)

La 6^{ème} édition de la Conférence des Acteurs de la Coopération Décentralisée organisée par la Ville de Panazol à Diofior aura lieu le 1^{er} décembre prochain et aura pour thème ; La Formation Professionnelle, passeport pour l'Emploi. Les acteurs de la Coopération franco-sénégalaise de la Région Nouvelle Aquitaine sont cordialement invités à cette manifestation.

- 4) Présentation de l'axe Formation professionnelle de la coopération entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de Diourbel, retour sur le projet pilote de l'Office départemental pour l'emploi des jeunes (ODEJ) de Diourbel**

Les intervenantes sont **Alexandra NAUD**, cheffe de service Afrique-Caraïbes/ Solidarité et citoyenneté internationales à la région Nouvelle-Aquitaine et **Jessica LOUSTALOT-SAGNA**, Chargée de mission Sénégal et ECSI à la région Nouvelle-Aquitaine.

- **Powerpoint (voir document joint)**

Alexandra NAUD a fait la présentation de ce projet. 3 axes en sont ressortis : un partenariat issu historiquement de coopérations conduites par les Ex-régions Poitou-Charentes et Aquitaine, une orientation du nouvel accord cadre 2017-2019, et des projets d'appui à la formation professionnelle et à

l'insertion des jeunes. Elle a aussi montré que le projet a permis la création d'une structure territoriale d'accueil d'information, d'orientation et d'accompagnement.

Les perspectives sont : la mise en œuvre des préconisations faites par l'évaluation réalisée par les étudiants IEPB, l'accompagnement de 5 autres départements de l'Entente dans la mise en place d'Office Départemental de l'Emploi des Jeunes (ODEJ) et dans la création d'un réseau des ODEJ.

- **Vidéo de jeunes entrepreneurs sénégalais accompagnés par l'ODEJ** dans laquelle ont été présentés des jeunes sénégalais issus de milieu et de formation différentes, et ayant eu recours aux services de l'ODEJ.

Madame NAUD a également parlé des projets d'appui à la formation professionnelle à travers des partenariats entre Établissements d'enseignement et de formation dont : des partenariats des lycées Philadelphie de Gerde à Pessac et Beau de Rochas à Bordeaux avec le Lycée technique Cheick Amadou Bamba de Diourbel. A ce jour, ces classes accueillent en moyenne une quinzaine d'élèves chaque année.

Elle a bien spécifié à la fin de sa présentation le besoin de revaloriser l'enseignement technique et professionnelle au Sénégal, véritable tremplin dans la quête de l'emploi et ce, contrairement à ce que d'aucun pense.

5) Présentation du projet « renforcement des capacités des Encadreurs de la Petite enfance, pour l'amélioration de la qualité des Enseignements »

C'est un projet financé par l'AFD et mené par le GREF, en partenariat avec l'Agence Nationale de la Case de la Petite Enfance et des Touts Petits, Agence d'Etat chargée du sous-secteur de la Petite Enfance.

Les intervenantes sont **Françoise TRAVERSAT, Déléguée Régionale du GRoupement des Educateurs sans Frontières (GREF)** et **Viviane MARKEY, Déléguée Régionale Adjointe**.

Dans une première partie, les intervenantes ont fait une présentation du GREF comme étant une association ayant 14 délégations et où les actions sont co-construites. Le GREF intervient dans 18 pays.

Dans une seconde partie, c'est le projet qui a été présenté. Les dates clés de la création sont 2000, 2004, 2007 et 2010. Ensuite, nous avons vu comment le projet est parti « de la formation à l'accompagnement » avec notamment une phase pilote du projet qui a débuté en 2009 à Saint Louis et Thiès avant de s'étendre à d'autres régions comme Louga, Diourbel, Matam, Fatick... le but étant de faire profiter l'ensemble des 14 régions du Sénégal. Elle nous a aussi expliqué, qu'avec le temps, ce sont les sénégalais eux-mêmes qui donnaient la feuille de route, ce qui est très positif et significatif. En ce qui concerne les formations, le GREF a dit s'être toujours appuyé sur des formations antérieures pour former les autres régions. En termes de financement, l'AFD assure 50% du budg et et les partenaires sénégalais 40%.

Perspectives : le projet va prendre fin en décembre 2018 mais l'idée est de favoriser des poursuites grâce à des partenariats Sud-Sud notamment entre le Maroc, le Bénin et le Sénégal.

6) Quelques échanges et témoignages

- **Monsieur Mbaye DIOP, professeur des sciences économiques à Limoges**, souligne le fait qu'en théorie, les écoles sénégalaises ont besoin d'agrément du gouvernement pour ouvrir, mais que dans la réalité, il n'en est rien d'où l'importance de la mise en place d'un organisme de contrôle des écoles. **Mame Fatou SENE, Doctorante au LAM** de rajouter que, cela reste un parcours du combattant du fait de l'influence de la religion sur l'Etat et donc, du bras de fer entre l'Etat et les confréries.
- **Monsieur Mathieu Le Gagneux de Initiatives Développement**, à sa question de savoir quel est le souhait de l'Etat sénégalais dans la situation de la scolarisation a reçu la réponse suivante « C'est un éternel débat », car les religieux pensent que l'Etat veulent créer des Daara, tandis que tout ce qui compte pour l'Etat, c'est d'avoir un taux de scolarisation élevé.
- **Madame NAUD du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine**, souligne qu'il est à ce jour, impossible de connaître l'impact de l'ODEJ sur l'employabilité des jeunes étant passés par l'ODEJ.

Les différentes interventions soulignent l'importance du rôle que doit jouer l'Etat en matière de scolarisation et de formation professionnelle. Les autres typologies d'acteurs (ONG, autorités locales etc.) doivent veiller à inscrire leur démarche en lien avec les acteurs étatiques et en cohérence avec les orientations politiques à l'œuvre.

Compte-rendu rédigé par Alida Yaro, Stagiaire à SO Coopération

Contact :

Gaël Clabecq
Chargé de mission à SO Coopération
g.clabecq@socooperation.org
05.56.84.45.68